

La campagne nationale de mobilisation contre le cancer colorectal débute mardi prochain. Baptisée « Mars Bleu », elle vise à sensibiliser la population au dépistage de ce cancer.

On connaissait « Octobre Rose », dédié à la lutte contre le cancer du sein, voici que démarre « Mars Bleu », mois consacré à la prévention du cancer colorectal.

**Rappelons que le cancer colorectal, avec près de 17.000 décès annuels, est la 2<sup>ème</sup> cause de décès par cancer.** Ce cancer se situe au 3<sup>ème</sup> rang des cancers les plus fréquents, derrière le cancer de la prostate et le cancer du sein.

Le pronostic associé au cancer colorectal est étroitement lié au stade de développement de la maladie au moment du diagnostic. Ainsi, lorsque le cancer colorectal est dépisté et traité à un stade précoce, le taux de survie à 5 ans est de 94%. D'où l'intérêt de détecter le plus tôt possible ce cancer ou les lésions précancéreuses qui le précèdent (certains polypes peuvent, en effet, évoluer vers un cancer). Toutefois, le cancer colorectal est encore trop souvent diagnostiqué tardivement. Cela s'explique par le fait qu'il évolue généralement dans un premier temps sans donner de symptômes. Dix années sont nécessaires pour passer d'un polype bénin à un cancer.

C'est pourquoi le dépistage de ce cancer est proposé aux hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans de notre département (environ 74.000 personnes), car c'est dans cette tranche d'âge que ce cancer est le plus fréquent.



L'opportunité d'un test de dépistage, l'âge auquel le réaliser, le rythme et les modalités de la surveillance ou d'investigation varient selon les personnes. C'est en consultant son médecin traitant, que l'on saura précisément la démarche à suivre. Compte tenu de l'histoire personnelle et/ou familiale de chacun, c'est le médecin traitant qui déterminera si ce test de dépistage est approprié. Si tel est le cas, il le remettra à la personne invitée à participer au dépistage et expliquera comment réaliser ce test.

Les hommes et femmes de plus de 50 ans, sans symptômes apparents, ni antécédents familiaux, constituent la population présentant ce qu'on appelle un risque moyen de cancer colorectal : 94% des cancers colorectaux surviennent après cet âge. C'est donc à eux qu'est destiné le test de recherche de sang occulte dans les selles, dans le cadre du programme de dépistage organisé. La réalisation de ce test est **recommandée tous les deux ans**. Gratuit et indolore, le test est à réaliser chez soi. En cas de test positif, il faut réaliser une coloscopie.

Depuis le démarrage de la campagne de dépistage en 2008, 24.600 personnes ont déjà fait le test. 420 tests se sont révélés positifs et une vingtaine de cancers ont pu être diagnostiqués.

**Alors, prenez la bonne décision pour votre santé : Agissez !  
Parlez-en à votre médecin traitant, c'est important !**

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur la campagne de dépistage, **DOC 65** se tient à votre disposition et vous accueillera sur un stand d'information ouvert au public, **du 14 au 18 mars 2011**, dans le Hall d'accueil de la CPAM de TARBES.

